

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.02.2021

Numéro de version 9

Révision: 19.02.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit:

LUBRIFIANT VAE CHAÎNE DE TRANSMISSION

Code du produit:

NL-73400 / NL-73500

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation

Lubrifiant
Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

VAR
Espace Eiffel – Lot D6
19 Avenue Gustave Eiffel
28630 Gellainville - France
T +33.(0)2.37.33.37.10
contact@vartools.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (INRS) : 33 (0)1.45.42.59.59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger

néant

Mention d'avertissement

néant

Mentions de danger

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3 Autres dangers

Le mélange ne contient pas de "Substances extrêmement préoccupantes" (SVHC) $\geq 0,1\%$ publiées par l'agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) selon l'article 57 du REACH : <http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table>

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT:

Non applicable.

vPvB:

Non applicable.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.02.2021

Numéro de version 9

Révision: 19.02.2021

Nom du produit: LUBRIFIANT VAE CHAINE DE TRANSMISSION

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description: Lubrifiant

Composants dangereux:

Numéro CE: 918-481-9 Reg.nr.: 01-2119457273-39	Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques. ⚠ Asp. Tox. 1, H304, EUH066	20-25%
Numéro CE: 919-857-5 Reg.nr.: 01-2119463258-33	Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ STOT SE 3, H336	≤1%
CAS: 68937-40-6 Numéro CE: 700-990-0 Reg.nr.: 01-2119519251-50	Phenol, isobutylénated, phosphate (3:1) ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	≤1%
CAS: 128-37-0 EINECS: 204-881-4 Reg.nr.: 01-2119565113-46	2,6-di-tert-butyl-p-cresol ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	≤0,1%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

- Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
Demander immédiatement conseil à un médecin.
- Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- Après contact avec la peau: Laver à l'eau et au savon et bien rincer.
- Après contact avec les yeux: En cas de contact accidentel, rincer abondamment les yeux avec de l'eau pure.
- Après ingestion: Ne pas faire vomir, demander une assistance médicale.
Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
Mousse
Poudre d'extinction
Dioxyde de carbone

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.02.2021

Numéro de version 9

Révision: 19.02.2021

Nom du produit: LUBRIFIANT VAE CHAINE DE TRANSMISSION

(suite de la page 2)

- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
- **Autres indications**

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.
Hydrocarbures.
Oxyde de soufre (SO)
Oxydes de phosphore
Sulfure d'hydrogène (H₂S)

Porter un appareil respiratoire autonome.
Porter un vêtement de protection intégrale.
Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Veiller à une aération suffisante.
Tenir éloigné des sources d'inflammation.

- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
Empêcher le liquide de se répandre en surface (par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution).
En cas de pénétration accidentelle dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, liant universel, sciure).
Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.

- **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

- **Préventions des incendies et des explosions:**

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

- **Stockage:**

- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Ne conserver que dans l'emballage d'origine.

- **Indications concernant le stockage commun:**

Ne pas stocker avec des substances oxydantes ou acides.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.02.2021

Numéro de version 9

Révision: 19.02.2021

Nom du produit: LUBRIFIANT VAE CHAINE DE TRANSMISSION

(suite de la page 3)

Autres indications sur les conditions de stockage:

Stocker au frais, en ambiance tempérée, sous abri.
Tenir les emballages hermétiquement fermés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques.

VLE	Valeur momentanée: 1500 mg/m ³ Valeur à long terme: 1000 mg/m ³ Vapeurs d'hydrocarbures en C6-C12
-----	---

Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques

VLE	Valeur momentanée: 1500 mg/m ³ Valeur à long terme: 1000 mg/m ³ Vapeurs en C6-C12
-----	---

128-37-0 2,6-di-tert-butyl-p-cresol

VLEP	Valeur à long terme: 10 mg/m ³
------	---

DNEL

Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques

Dermique	Effets systémiques à long terme	300 mg/kg (Travailleurs / Workers)
Inhalatoire	Effets systémiques à long terme,	1.500 mg/m ³ (Travailleurs / Workers)

68937-40-6 Phenol, isobutylated, phosphate (3:1)

Dermique	Effets systémiques à long terme	10,75 mg/kg (Travailleurs / Workers)
Inhalatoire	Effets systémiques à long terme,	7,58 mg/m ³ (Travailleurs / Workers)

128-37-0 2,6-di-tert-butyl-p-cresol

Dermique	Effets systémiques à long terme	0,5 mg/kg (Travailleurs / Workers)
Inhalatoire	Effets systémiques à long terme,	3,5 mg/m ³ (Travailleurs / Workers)

PNEC

68937-40-6 Phenol, isobutylated, phosphate (3:1)

PNEC aqua (freshwater)	0,000798 mg/l
PNEC aqua (marine water)	0,00008 mg/l
PNEC - sol / soil	0,252 mg/kg
PNEC - sédiment d'eau douce / freshwater sediment	0,96 mg/kg

128-37-0 2,6-di-tert-butyl-p-cresol

PNEC - STP	0,17 mg/l
PNEC aqua (freshwater)	0,199 µg/l
PNEC aqua (marine water)	0,0199 µg/l

Composants présentant des valeurs limites biologiques:

Valeurs limites d'exposition supplémentaires pour les dangers possibles lors du traitement:

brouillard d'huile (VLE) : 10mg/m³ , sur 15 minutes
brouillard d'huile (VME) : 5 mg/m³ , sur 8 heures

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur la réglementation en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.02.2021

Numéro de version 9

Révision: 19.02.2021

Nom du produit: LUBRIFIANT VAE CHAINE DE TRANSMISSION

(suite de la page 4)

- **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Retirer immédiatement les vêtements souillés.
Se laver les mains avant de manger, boire ou fumer.
Port des Equipements de Protection Individuelle (E.P.I.) obligatoire pour toute personne sujette aux allergies.
- **Protection respiratoire:**

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
Filtre A/P2 (Conforme à la norme NF EN 143)
- **Protection des mains:**

 Gants de protection (EN 374)

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- **Matériau des gants**

Caoutchouc nitrile
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le délai de rupture de la matière constitutive du gant est à déterminer par le fabricant des gants et à respecter.
- **Protection des yeux/du visage**

 Lunettes de protection (Conforme à la norme NF EN 166)
- **Protection du corps:**

Utiliser une tenue de protection.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Indications générales**
- **État physique** Liquide
- **Couleur:** Jaune
- **Odeur:** Légère
- **Seuil olfactif:** Non déterminé.
- **Point de fusion/point de congélation:** < -30 °C
- **Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition** 175 °C
- **Inflammabilité** Non applicable.
- **Limites inférieure et supérieure d'explosion**
- **Inférieure:** 0,6 Vol % (Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques.)
- **Supérieure:** 7,0 Vol % (Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques.)
- **Point d'éclair:** 63 °C (NF EN 22719)
- **Température d'auto-inflammation** Non déterminé.
- **Température de décomposition:** Non déterminé.
- **pH** Non déterminé.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.02.2021

Numéro de version 9

Révision: 19.02.2021

Nom du produit: LUBRIFIANT VAE CHAINE DE TRANSMISSION

(suite de la page 5)

· Viscosité:	
· Viscosité cinématique à 40 °C	1100 mm ² /s (NF EN ISO 3104)
· Dynamique:	Non déterminé.
· Solubilité	
· l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
· Pression de vapeur:	Non déterminé.
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 25 °C:	0,850 g/cm ³
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.

· 9.2 Autres informations

· Aspect:	
· Forme:	Liquide
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité	
· Température d'inflammation:	> 200 °C
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
· Teneur en solvants:	
· VOC (CE)	22,75 %
· Changement d'état	
· Taux d'évaporation:	Non déterminé.

· Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité	Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 10.2 Stabilité chimique	
· Décomposition thermique/ conditions à éviter:	Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
· 10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Aucune dans les conditions normales d'utilisation.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.02.2021

Numéro de version 9

Révision: 19.02.2021

Nom du produit: LUBRIFIANT VAE CHAINE DE TRANSMISSION

(suite de la page 6)

- **10.4 Conditions à éviter** Chaleur, flamme et sources d'étincelles.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
- **10.5 Matières incompatibles:** Matières à éviter : Acides fort. Oxydants
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques.

Oral	LD50.	>5.000 mg/kg (Rat) (OCDE 401)
Dermique	LD50.	>2.000 mg/kg (Rat) (OCDE 402)
Inhalatoire	LC50/8h.	>5.000 mg/m³ (Rat) (OCDE 403)

Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques

Oral	LD50.	>5.000 mg/kg (Rat) (OCDE 401)
Dermique	LD50.	>2.000 mg/kg (Rat)
Inhalatoire	LC50/4h.	17.300-23.300 mg/m³ (Rat) (OCDE 403)
	LC50/8h.	>5.000 mg/m³ (Rat) (OCDE 403)

68937-40-6 Phenol, isobutylénated, phosphate (3:1)

Oral	LD50.	>5.000 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50.	>2.000 mg/kg (Rat)
Inhalatoire	CL50 (1H)	>200 mg/l (Rat)

128-37-0 2,6-di-tert-butyl-p-cresol

Oral	LD50.	>6.000 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50.	>2.000 mg/kg (Rat)

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.02.2021

Numéro de version 9

Révision: 19.02.2021

Nom du produit: LUBRIFIANT VAE CHAINE DE TRANSMISSION

(suite de la page 7)

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **11.2 Informations sur les autres dangers**

· **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· **12.1 Toxicité**

· **Toxicité aquatique:**

Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques.

NOELR	0,18 mg/l (Daphnia) (21d) 1.000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD 201 - 72h) 0,1 mg/l (Oncorhynchus mykiss) (28d)
EL 50 (48h)	>1.000 mg/l (Daphnia) (OECD 202)
LL50 (96h)	>1.000 mg/l (Oncorhynchus mykiss) (OECD 203)
ErL50 (72h)	>1.000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD 201)
EbL50 (72h)	>1.000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD 201)

Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques

LL50 (96h)	18,4 mg/l (Oncorhynchus mykiss) (OECD 203)
LL0 -96h	100 mg/L (Oncorhynchus mykiss)
LL50-48H	>1.000 mg/L (Daphnia)

68937-40-6 Phenol, isobutylenated, phosphate (3:1)

Oral	LC50/96 h (statique)	3,9 mg/l (Fish)
	CL50	>200 mg/l (Rat) (1H)
	NOEC	0,093 mg/l (Fish) (90 j)
	CE 50/48H	0,202 g/ml (Daphnia) (48H)
	CL50 (96H)	0,8 mg/l (Fish)

128-37-0 2,6-di-tert-butyl-p-cresol

Oral	LC50/96 h	0,199 mg/l (Fish)
	EC50	0,758 mg/l (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)) (96h)

· **12.2 Persistance et dégradabilité**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.4 Mobilité dans le sol**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:**

Non applicable.

· **vPvB:**

Non applicable.

· **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

· **12.7 Autres effets néfastes**

· **Remarque:**

Nocif pour les poissons.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.02.2021

Numéro de version 9

Révision: 19.02.2021

Nom du produit: LUBRIFIANT VAE CHAINE DE TRANSMISSION

(suite de la page 8)

· **Autres indications écologiques:**

· **Indications générales:**

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Le produit contient des substances dangereuses pour l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:**

Remettre à un récupérateur agréé.

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:**

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Remettre à un récupérateur agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

· DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA néant

· **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

· DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA néant

· **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

· DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA

· Classe néant

· **14.4 Groupe d'emballage**

· DOT, ADR, IMDG, IATA néant

· **14.5 Dangers pour l'environnement**

· Marine Polluant: Non

· **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable.

· **14.7 Transport maritime en vrac**

conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

· **"Règlement type" de l'ONU:**

néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· **Directive 2012/18/UE**

· **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I**

Aucun des composants n'est compris.

· **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII**

Conditions de limitation: 3

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.02.2021

Numéro de version 9

Révision: 19.02.2021

Nom du produit: LUBRIFIANT VAE CHAINE DE TRANSMISSION

(suite de la page 9)

· **Prescriptions nationales:**

· **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**

Tableau 84 des maladies professionnelles : " Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel."
 Tableau 36 des maladies professionnelles : " Affections engendrées par les huiles et graisses d'origine minérale ou de synthèse"
 Tableau 36bis des maladies professionnelles : " Affections cutanées cancéreuses provoquées par les dérivés suivants du pétrole : extrait aromatiques, huiles minérales utilisées à haute température dans les opérations d'usinage et de traitement des métaux, suies de combustion des produits pétroliers.

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.
 La date limite d'utilisation du produit est de 24 mois à compter de sa date de fabrication.

· **Phrases importantes :**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

· **Date de la version précédente:**

29.04.2020

· **Numéro de la version précédente:**

8

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 DOT: US Department of Transportation
 IATA: International Air Transport Association
 GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
 DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
 PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent
 PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
 Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
 STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
 Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1
 Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1
 Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1
 Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**